

MAIRIE
DE LESCURE
D'ALBIGEOIS
81380

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 JUIN 2026

Nombre de conseillers

En exercice 27

Présents 24

Votants 25

Date de convocation :

15/06/2026

Date d'affichage :

15/06/2026

Numéro : 45/2026

Le vingt-deux juin 2026, à dix-huit heures, le **Conseil Municipal de LESCURE D'ALBIGEOIS**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard DELBRUEL, Maire.

Présents : Bernard DELBRUEL, Yves MONTEILLET, Françoise CHINCHOLLE, Nassera ABADLIA, Olivier LEBRUN, Patrizia DRY, Francis ALARY, Martine DELEUZE, Christian DUMAY, Laurence GUIRAUD, Laurent JEANNIN, Inès LEBAILLY, Franck GARRIC, Liliane ESPIE, Robin COT, Patricia COMBETTES, David POUTRAIN, Carole SEGURA, Maxime FONTANILLE, Bénédicte LEYMARIE, Ghislain PELLIEUX, Claudette ROUQUETTE-BAULES, Alain CANAC, Jérôme SABRIE.

Absents excusés représentés : Sophie SANCHEZ (Alain CANAC).

Absents excusés non représentés :

Absents non excusés non représentés : Denis ROUQUETTE, Jean-Claude RAFFANEL

Secrétaire de séance : Liliane ESPIÉ.

DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) est chargée de procéder à l'évaluation des charges transférées entre les communes membres et la Communauté d'agglomération de l'Albigeois dans le cadre du régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU).

Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C du Code général des impôts, cette commission est composée de représentants des communes membres désignés par leurs conseils municipaux. Chaque commune dispose d'au moins un représentant au sein de cette instance.

À la suite du renouvellement général des conseils municipaux intervenu en mars 2026, il appartient à la commune de Lescure-d'Albigeois de procéder à la désignation de son représentant appelé à siéger au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées.

Il est proposé au Conseil municipal de désigner Monsieur Olivier LEBRUN en qualité de représentant de la commune de Lescure-d'Albigeois au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-33,
- Vu l'article 1609 nonies C du Code général des impôts,
- Vu le courrier du 28 mai 2026 de Madame la Présidente de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois sollicitant la désignation d'un représentant communal au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées,
- Considérant l'exposé ci-dessus.

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- **DÉSIGNE** Monsieur Olivier LEBRUN en qualité de représentant de la commune de Lescure-d'Albigeois au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

Publié le 22/06/2026

ID : 081-218101442-20260622-DELIB_45_2026-DE



Fait et délibéré les jours
Pour copie certifiée conforme au registre

**Le Maire,
Bernard DELBRUEL**

A blue circular official stamp of the 'MAIRIE de LESCURE D'AGOUT' is partially obscured by a large, dark, scribbled signature.

**La Secrétaire de séance,
Liliane ESPIÉ**

A dark, stylized signature consisting of a large loop and a trailing line.